

L'Ébruiteur

Bulletin bimestriel publié par l'Association du Québec pour l'intégration sociale,
organisme voué à la cause des personnes ayant une déficience intellectuelle et leur famille

Sommaire

LES NOUVELLES DE L'AQIS

Une autre réussite !	2
Je veux... Je peux... Qu'on se le dise!	3
Comité Soutien aux familles de l'AQIS	3
Participation à des consultations	3
Participation à des colloques / conférences / rencontres	4
Changement au Conseil d'administration de l'AQIS	5

COMITÉS EXTERNES

Groupe de concertation en adaptation scolaire (GCAS)	6
Participation à des grandes mobilisations	6
Nouveau Comité Éducation	6

PLAN NATIONAL D'INTÉGRATION COMMUNAUTAIRE

Formations	7
Guide et carnets Accès Santé	7

LES NOUVELLES DE L'IQDI

La Journée Pré-Congrès	8
Le Colloque Recherche Défi	8
Technologie de soutien à la participation sociale : une fenêtre ouverte sur le monde !	9

CENTRE DE DOCUMENTATION IQDI

Nouvelles acquisitions en prêt mai/juin 2008	10
--	----

BABILLARD	11
-----------------	----

Bon Été !

LES NOUVELLES DE L'AQIS

Une autre réussite !

Par Jean-François Martin

Toute la journée, je me suis laissé cuire au soleil en travaillant sur mon terrain. Il était temps que la chaleur s'installe, surtout que je viens de passer 13 jours au Pérou avec un soleil radieux!

Oui, notre projet de démontrer que les personnes ayant une trisomie 21 peuvent réussir des trucs géniaux a réussi sur tous les plans. Ces six adultes ont atteint le site du Machu Picchu après un trek de neuf heures. Ils étaient épuisés, mais ils ont démontré une persévérance incroyable. En plus, nous avons passé quelques jours dans un village péruvien pour aider la communauté. Les adultes ont planté des arbres et fabriqué des briques, mais le plus beau a été le contact avec la population locale. Ce fut des moments magiques passés en leur compagnie. Les péruviens sont des gens ouverts de cœur. Moi qui arrivais avec tout mon savoir nord-américain sur l'intégration, j'étais certain de leur donner un cours sur le sujet. Ce fut plutôt le contraire! Ces péruviens nous ont offert des leçons de vie qui resteront marquées dans ma tête et mon cœur. Ils ont côtoyé ces adultes de la même façon qu'ils l'ont fait avec le reste de l'équipe. Nous avons beaucoup à apprendre des autres, c'est ce que les péruviens m'ont appris, mais surtout, ces six adultes qui sont maintenant mes amis!

Après avoir travaillé sur ce projet pendant des mois, mes piles sont presque vides! Je vais donc profiter de l'été pour apprécier la vie tranquillement avec les enfants. Ah! non... Je viens de me souvenir que les deux plus vieux m'ont obligé à prendre des vacances à New York. Tu parles d'une vie tranquille toi? Je vais devoir endurer des millions d'américains et le bruit infernal qu'ils occasionnent. Ciel, vivement le retour au travail!

D'ici là, je vous souhaite de passer un bel été tout en couleur et en bonheur!



Je veux... Je peux... Qu'on se le dise!

Par Marc Babin

Le 26^e Congrès de l'AQIS est maintenant derrière nous. Plus de 425 personnes y ont participé. L'événement a eu lieu du 29 au 31 mai 2008 à Ville de Saguenay à l'Hôtel le Montagnais.

Nous avons eu l'honneur de recevoir le docteur Charles Morin comme conférencier d'ouverture. Un témoignage vibrant qui n'a laissé personne indifférent. La journée Pré-Congrès avait comme thématique la transmission des valeurs familiales et financières. Une journée qui fut riche en informations des plus intéressantes. Le Colloque Recherche Défi qui célébrait son 20^e anniversaire recevait monsieur Daniel Boisvert lors de sa conférence à Renommée. Une fois de plus cet événement fut fort apprécié.

Permettez-moi de saluer le travail bénévole effectué lors du Congrès. De plus, je me dois de remercier l'Association pour le développement de la personne handicapée intellectuelle du Saguenay et son personnel qui furent d'un soutien irréprochable. Merci également à tous les conférenciers et aux participants. À l'année prochaine!

Comité Soutien aux familles de l'AQIS

Par Susie Navert

La balle est dans le camp des Agences! C'est ce que prétend le ministère de la Santé et des Services sociaux qui soutient que le Soutien aux familles fait partie de ses grandes priorités, mais que c'est à chacune des Agences de déterminer son budget en fonction des besoins locaux et régionaux.

C'est pourquoi la mobilisation Soutien aux familles doit se transporter dans les régions. Les associations locales ou régionales ont grand intérêt à se faire très présentes auprès de leur Agence de santé et services sociaux pour faire connaître les besoins de leurs membres. Comment le faire? En participant aux assemblées générales, en s'impliquant dans différents comités, en envoyant une lettre aux dirigeants de l'Agence, en écrivant à leurs députés, bref, en utilisant tous les moyens permettant de démontrer les besoins des familles dont un des membres a une déficience intellectuelle.

Participation à des consultations**L'actualisation de la politique gouvernementale *À part... égale, levons les obstacles***

(SN) Après deux ans de réflexion, de mobilisation, de concertation et d'échanges visant à actualiser la politique gouvernementale *À part... égale*, la partie des travaux concernant les quatre regroupements provinciaux en défense des droits des personnes ayant une limitation fonctionnelle (AGIDD-SM, AQRIPH, AQIS et COPHAN) est maintenant complétée.

Il ne reste qu'à faire un suivi serré en espérant que la future Politique réponde à nos attentes et à remercier ceux qui ont participé de près ou de loin à ces travaux qui auront un impact sur ce que sera notre société de demain.

Un merci particulier à monsieur Richard Lavigne, le coordonnateur ad hoc des quatre groupes, qui a apporté son expertise et qui a eu la lourde tâche de synthétiser et de mettre par écrit les propos des participants.

Projet de loi 88 modifiant la loi sur l'Instruction publique et la loi sur les Élections scolaires.

(SN) C'est conjointement que l'Association du Québec pour l'intégration sociale (AQIS), l'Alliance québécoise des regroupements régionaux pour l'intégration des personnes handicapées (AQRIPH) et la Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN), qui représentent à elles trois plus de 500 groupes de personnes ayant des limitations fonctionnelles et leur famille, ont produit un avis destiné à la Commission de l'Éducation. Cet avis est disponible sur le site web de l'AQIS à l'adresse http://www.aqis-iqui.qc.ca/promotion_defense.htm

Participation à des colloques / conférences / rencontres**Conférence-débat sur le système éducatif et les élèves handicapés d'origine ethnoculturelle**

(SN) Dans le cadre de la Journée minorité *inVISIBLE* 2008, l'Association multiethnique pour l'intégration des personnes handicapées (AMEIPH) a organisé une conférence-débat sur le système éducatif et les élèves handicapés d'origine ethnoculturelle.

Madame Marie Mc Andrew, titulaire d'une Chaire en relations ethniques et professeure titulaire au Département d'administration et fondements de l'éducation à l'Université de Montréal, a présenté quelques résultats d'une recherche qu'elle a menée sur la *Réussite éducative des élèves issus de l'immigration*.

Ainsi, nous y avons appris que les élèves issus de l'immigration sont un peu moins déclarés EHDAA (élèves handicapés ou avec difficulté d'adaptation ou d'apprentissage) que ceux dits "de souche".

Par contre, les élèves noirs le sont beaucoup plus. Mais, parmi les élèves noirs, ceux dont la langue d'origine est le créole sont beaucoup plus déclarés EHDAA que ceux dont la langue d'origine est le français.

L'explication: les facteurs sociologiques et culturels induiraient des diagnostics biaisés. Une autre partie de l'explication pourrait se trouver dans le refus de certains parents d'admettre les limitations de son enfant.

Autre constatation qui étonne un peu: le secteur anglophone déclare plus de EHDAA, et ce même dans les milieux plus favorisés.

L'autre conférencière était **Madame Liette Picard**, directrice de la Direction de l'adaptation scolaire au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, a présenté *L'Organisation des services aux élèves handicapés ou en difficulté : Où en sommes-nous?* Elle nous a d'abord rappelé que la question des EHDAA fait partie des priorités de la ministre de l'Éducation et que les défis à relever tournent autour de : la diversification des approches pédagogique et des modalités d'organisation des services; l'importance de favoriser la coopération, la concertation; le soutien et l'accompagnement du personnel scolaire; une meilleure utilisation de la démarche du plan d'intervention; l'information, le soutien et l'accompagnement des parents; la connaissance des réalités familiales différentes; les conditions favorisant une intégration scolaire réussie.

Séminaire sur la violence sexuelle faites aux femmes davantage discriminées

(Tiré en partie du dépliant « La violence sexuelle commise envers les femmes handicapées » du Centre d'aide Aqua-R-Elle, CALACS de Victoriaville)

C'est le 14 mai 2008 qu'avait lieu le *Séminaire sur la violence sexuelle faite aux femmes davantage discriminées*, organisé par le Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) de Victoriaville. Ce séminaire visait à informer et sensibiliser les personnes intervenantes qui proviennent de divers milieux sur les réalités vécues par les femmes ayant des limitations fonctionnelles, les femmes âgées, les lesbiennes, les femmes autochtones et les femmes immigrantes et réfugiées.

Il faut rappeler que la violence sexuelle peut prendre **plusieurs formes** : Inceste, viol ou tentative de viol, relations ou contacts sexuels obtenus sans consentement, harcèlement sexuel, exhibitionnisme, voyeurisme, appels obscènes, exploitation à des fins pornographiques ou à des fins de prostitution, refus d'accepter la sexualité et de donner une éducation et des renseignements sur la sexualité, obligation de contraception ou stérilisation forcée, violer son espace ou sa vie privée au moment de donner le bain à la femme, de l'habiller, de faire sa toilette ou de lui prodiguer d'autres soins intimes, etc.

Plusieurs **facteurs** liés à la réalité des femmes qui ont des limitations fonctionnelles font en sorte qu'elles sont considérées comme étant les plus vulnérables à la violence sexuelle : les facteurs socio-culturels et politiques (ex. : les mythes et préjugés, la pauvreté), les facteurs environnementaux (ex. : isolement social, absence de vie privée), l'état de dépendance face aux services (ex. : la position de dépendance face aux soignants, le nombre de soignants) et enfin, la nature de l'invalidité (ex. : la perception de l'agresseur de la vulnérabilité de la femme en fonction de sa limitation, la difficulté de la femme de distinguer les contacts inappropriés ou de dénoncer l'agresseur). Il convient de se rappeler que la majorité des agresseurs sexuels des femmes ayant des limitations fonctionnelles sont soit un membre de la famille, soit un prestataire de soins rémunérés, soit une autre personne ayant des limitations fonctionnelles qui réside dans le même établissement de services que sa victime.

Comme toutes autres victimes d'agression sexuelle, les femmes ayant des limitations fonctionnelles n'osent pas parler des agressions qu'elles subissent par peur de représailles ou parce qu'elles ont honte. Mais elles rencontrent souvent plus d'obstacles que les autres à cause de leur grande vulnérabilité en lien avec leurs conditions de vie, comme la peur de perdre des services essentiels, la difficulté d'obtenir du soutien ou encore la peur d'être placées en institution.

Des CALACS ou d'autres ressources spécialisées d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel sont présents un peu partout dans la province. Il est suggéré d'en informer les femmes ayant des limitations fonctionnelles et de leur donner les coordonnées pertinentes pour qu'elles puissent y avoir recours au besoin. Ces coordonnées se trouvent à <http://www.rqcalacs.qc.ca/interne/membres.html>

Changement au Conseil d'Administration de l'AQIS

Lors de notre réunion à notre assemblée générale, le conseil d'administration s'est vu modifier ainsi:

Exécutif

Jean-François Martin, président, Regroupement pour la trisomie 21

Lucie Villeneuve, vice-présidente, Association pour le développement de la personne handicapée du Saguenay

Lise Bergeron, secrétaire, Association de Laval pour la déficience intellectuelle

Jeannine Otis, trésorière, Module de l'épanouissement à la vie de Sept-Îles

Administrateurs(trices)

Jacqueline Babin, Association de la déficience intellectuelle (région Rimouski)

Marie-Claude Bernier, Association pour l'intégration communautaire de l'Outaouais

Ginette Fréchette-Houle, Association de Montréal pour la déficience intellectuelle

Diane Gagnon, L'Aile Brisée

Micheline Ouellet, Comité des usagers, Le CRDI du Bas-St-Laurent

Denise Plante, Association pour l'intégration sociale (Rouyn-Noranda)

Pierre Quenneville, Association pour la promotion des droits des personnes handicapées de Jonquière

N'oubliez pas que si vous désirez faire partie de notre conseil d'administration, il y a toujours une prolongation en vigueur **pour les membres associés dans les régions de La Mauricie, Québec, l'Estrie, Chaudière-Appalaches, Lanaudière, Laurentides, Montérégie et Centre du Québec.**

COMITÉS EXTERNES

Groupe de concertation en adaptation scolaire (GCAS)

Par Susie Navert

La ministre de l'Éducation, Mme Michelle Courchesne a procédé au lancement de son Plan d'action pour soutenir la réussite des élèves handicapés ou avec difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA).

L'AQIS se désolé que ce plan soit sorti en toute hâte et que la ministre n'ait pas attendu la fin des travaux du comité de travail sur l'intégration scolaire du GCAS auquel nous participons. Peut-être alors aurait-il été davantage conforme à l'esprit de travaux qui se font au GCAS.

Le plan d'action peut être consulté à <http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/planEHDAA/>

Participation à des grandes mobilisations

(SN) Au cours de la période couverte par ce bulletin, les membres ont été invités à participer à des mobilisations de partenaires tels :

- Opération facture du Mouvement PHAS
- Pétition concernant le Projet de loi C-484
- Pétition concernant le dépistage des troubles de l'audition chez les nouveaux nés

Les membres de l'AQIS ont également été invités à participer à la consultation publique sur le dépistage prénatal, via Internet.

Nouveau comité Éducation

Par Susie Navert

Suite à une présentation de Lorraine Doucet, notre représentante au Groupe de concertation en adaptation scolaire (GCAS), lors de notre assemblée générale le 29 mai dernier, il y a eu proposition des membres de former un nouveau comité Éducation. Un appel a donc été lancé.

Au moment d'écrire ces lignes, trois associations de trois régions différentes ont manifesté leur intérêt. Il s'agit de :

- L'Aile Brisée, de l'Abitibi-Témiscamingue
- L'APICO, de l'Outaouais
- L'Association pour la déficience intellectuelle, de la Mauricie-Centre-du-Québec

Il nous manque donc trois autres associations provenant d'autant de régions pour débiter ce comité. Si vous désirez vous joindre à ce comité, n'attendez pas d'avoir en main la résolution officielle de votre conseil d'administration. Écrivez à Susie Navert, snavert@aqis-iqudi.qc.ca pour manifester votre intérêt.

PLAN NATIONAL D'INTÉGRATION COMMUNAUTAIRE

Formations

Par Suzanne Pinard

Choisir et agir

Le système judiciaire : le comprendre mieux

Le choix pédagogique d'inviter des acteurs réels du processus judiciaire tels que policier, avocat, procureur de la couronne s'avère un ajout fort efficace pour mieux comprendre tout ce que signifie le fait d'être concerné par un acte criminel et les conséquences qui s'ensuivent.

C'est sur la Côte-Nord qu'a eu lieu la première formation inscrite au calendrier 2008-2009. Suite à l'invitation de madame Jeannine Otis du Module d'épanouissement à la vie de Sept-Îles, le programme d'éducation aux adultes accueillait nos formatrices pour la formation Choisir et agir, les 5, 6, 7 et 8 mai. La formation s'est déroulée en présence de vingt élèves ayant une déficience intellectuelle âgés entre 25 et 55 ans, une enseignante, un parent et sept intervenants.

Le moment clé de cette formation et une première à Sept-Îles : la simulation d'un procès au Palais de justice même. Les personnes vulnérables sont souvent victimes d'actes criminels. Un des volets de la formation permet de démystifier le fonctionnement de la justice en invitant des acteurs du réseau de la justice. À Sept-Îles, exceptionnellement, tous étaient présents : policier, avocat de la défense, procureur de la Couronne et juge. Un moment privilégié qui apporte aux participants une connaissance de la réalité en plus de comprendre les rôles de chacun. Pour les représentants du système judiciaire, cette démarche offre l'occasion de côtoyer des personnes ayant une déficience intellectuelle et certes, ouvre de nouveaux horizons pour certains.

D'autres formations de *Choisir et agir* sont déjà fixées à l'horaire, soit :

Au centre de réadaptation du Saguenay, à Alma

Auditoire : 16 jeunes adultes (13 à 18 ans) ayant une déficience, 2 parents, 4 intervenants

Dates : 15 au 18 septembre 2008

À l'association de la déficience intellectuelle, région de Rimouski

Auditoire : 10 personnes ayant une déficience intellectuelle, 10 autres personnes regroupant parents et intervenants

Dates : 14 au 17 octobre 2008

Le secteur de l'éducation aux adultes, région de Thetford Mines
Auditoire : 7 enseignants du programme d'enseignement en intégration sociale, secteur éducation aux adultes; se joindront à la formation des enseignants du milieu primaire et secondaire et éducateurs du CRDI Beauce Amiante (nombre à confirmer)
Dates : 12, 26 septembre, 3 octobre 2008

Guide et carnets Accès Santé

Par Suzanne Pinard

En avril dernier, avait lieu la promotion officielle du Guide Accès Santé, un passeport pour la prévention et le bien-être dont la parution avait été annoncée dans l'Ébruiteur précédent. L'envoi ciblé incluait toutes les associations membres de l'AQIS; les membres du Conseil d'administration, l'ensemble des CSSS et CRDI en plus des vingt-deux ordres professionnels concernés. Vous êtes nombreux à nous appeler pour souligner la qualité et la pertinence de cet ouvrage. Vos réactions positives viennent ainsi confirmer le bien-fondé de nos actions et nous motivent!

Dans cette même visée, l'AQIS procédait au lancement des carnets Accès Santé lors du XXVI^e Congrès qui s'est déroulé en mai dernier. Financé par le budget du Plan national d'intégration communautaire, cet outil a fait l'objet d'une consultation auprès des membres du conseil d'administration et du Mouvement des Personnes d'Abord. Destiné aux personnes et aux familles, il a été réalisé dans le but de faciliter la relation et la communication avec les professionnels de la santé et des services sociaux. Deux versions sont ainsi disponibles. **Mon carnet Accès Santé** a été conçu à l'intention des personnes elles-mêmes et **son carnet Accès Santé** pour les parents d'enfants de tout âge qui éprouvent des difficultés d'expression verbale et des représentants légaux d'adultes sous régime de protection. Ils rassemblent, sur une base volontaire, des informations jugées importantes et utiles à transmettre lors d'une consultation ou d'une hospitalisation. Suivant le lancement, un exemplaire de chacun des carnets a été remis à toutes les associations membres de l'AQIS ainsi qu'aux membres du conseil d'administration. Ces produits sont également disponibles en version électronique sur notre site Internet.

LES NOUVELLES DE L'IQDI

La Journée Pré-congrès 2008

Le 29 mai 2008, sous le thème *Un bas de laine bien garni ... pour assurer la transmission des valeurs familiales et financières*, l'IQDI conviait parents et autres proches à sa journée de formation pré-congrès. Me Laurent Fréchette et Monsieur Jean-Pierre Blanchet ont captivé l'assistance qui se composait de plus de 70 parents, permanents des associations, intervenants du réseau de la santé et des services sociaux. Malgré un contenu dense et complexe, nos conférenciers ont su transmettre leurs connaissances en toute simplicité, illustrant leurs propos d'exemples pertinents et ayant recours à un vocabulaire accessible à tous. Une journée chargée mais combien enrichissante pour tous les participants, comme en font foi les commentaires recueillis à la fin de la journée :

- *Enrichissant, et surtout les informations sont transmises avec humour.*
- *Des thèmes pertinents, bonne ambiance, très bonne journée.*
- *Informations claires, pertinentes et applicables.*
- *L'endroit est adéquat et les conférenciers communiquent d'une manière accessible pour tous. Beaucoup de contenu en peu de temps !*
- *Grande motivation à améliorer la sécurité financière de ma sœur. Bravo ! Conférenciers intéressants et compétents.*
- *Ambiance agréable. Les conférenciers étaient ouverts et faciles d'approche.*

Nos plus sincères remerciements à Me Fréchette et à Monsieur Blanchet pour leur professionnalisme et leur belle sensibilité !

Le Colloque Recherche Défi

Par Danielle Chrétien

Le 30 mai dernier, se tenait le Colloque Recherche Défi de l'IQDI, à Ville Saguenay. Les seize communications au programme ont permis à quelque 150 personnes de prendre connaissance des résultats de recherches effectuées récemment au Québec et au Brésil. Les sujets de recherche touchaient plusieurs aspects de la vie des personnes ayant une déficience intellectuelle et de leur famille dont les transitions au préscolaire, les technologies de l'information et de la communication, le soutien à la communication en milieu de garde, les défis en matière d'accès au dépistage du cancer du sein, l'évolution des pratiques d'enseignement différencié, l'organisation de la vie familiale, les contributions positives à l'expérience parentale et l'évaluation de la qualité de vie. Merci à tous les chercheurs et chercheuses, fidèles aux rendez-vous depuis 20 ans !

Le dîner-échange, pour la 10^e année, invitait les congressistes à parler recherche tout en dégustant un bon repas, un moment privilégié où chercheurs, parents, professionnels, intervenants et personnes ayant une déficience intellectuelle réfléchissent ensemble, argumentent, partagent leurs projets dans un climat convivial. Nous remercions les conférenciers qui ont relevé le défi d'animer une de ces tables : Mesdames Lise Bourcier, Fanny Lemetayer, Monique Lévesque-Lamontagne, Susie Navert, Micheline Ouellet, Suzanne Pinard, Julie Ruel et Messieurs Stéphane Morin et Jean-Robert Poulin. Ce fut également l'occasion de souligner les 20 ans du Colloque Recherche Défi, remerciant tous ceux qui y ont apporté leur contribution au fil des ans.

Au cœur de l'après-midi, nous avons eu l'honneur de recevoir Monsieur Daniel Boisvert, directeur du CNRIS, pour la 5^e Conférence à renommée ... un p'tit voyage dans le temps, sur un parcours teinté de liberté, riche en découvertes multiples et ouvert aux autres. Un moment d'une grande richesse, en toute simplicité, merci Monsieur Boisvert !

Si, année après année, le Colloque Recherche Défi rencontre toujours un franc succès, c'est grâce à la collaboration des membres du comité scientifique, passionnés par la recherche et qui reconnaissent l'importance d'en promouvoir les résultats. Nous remercions donc chaleureusement Madame Carmen Dionne, Messieurs Robert Doré, Jean-Robert Poulin, et Jean-Claude Kalubi. Un merci tout spécial à Monsieur Hubert Gascon, président du comité scientifique, pour sa précieuse collaboration à la coordination du colloque, sa disponibilité et son engagement.

**Technologies de soutien à la participation sociale :
une fenêtre ouverte sur le monde !**

Colloque thématique de l'IQDI
7 et 8 novembre 2008
St-Jean-sur-Richelieu

Par Danielle Chrétien

Les membres du comité scientifique du Colloque ont travaillé fort, pendant les réunions et dans leurs milieux respectifs et le contenu de ce colloque prend graduellement forme : près de 20 ateliers, des sujets tous plus novateurs les uns que les autres, des stratégies qui ont fait leurs preuves, des conférenciers du Québec, de l'Ontario, de la France, des États-Unis, réunis dans une magnifique région (les mauvaises langues diront que j'ai un parti pris, puisque j'y réside depuis 25 ans !) autour d'un sujet d'actualité.

Notre conférencier d'ouverture : nul autre que le titulaire de la « Chaire des technologies de soutien à l'autodétermination » accréditée à l'UQTR, Monsieur Yves Lachapelle, un chercheur passionné, dynamique, engagé qui croit profondément en la contribution des personnes ayant une déficience intellectuelle et de leur famille à la recherche.

Ce sera également l'occasion de célébrer le 40^e anniversaire de l'IQDI, et oui ! c'était en 1968 que des rêveurs se sont engagés sur la voie de la promotion de la recherche et de la formation ! Un voyage dans le temps, vêtus comme dans l'temps, avec des invités qui ont fait notre histoire ! Un événement à ne pas manquer !

Alors, surveillez votre courrier, vos courriels. Rendez-vous sur notre site Internet ... Le programme du XIX^e colloque thématique annuel de l'Institut québécois de la déficience intellectuelle sera disponible au début du mois de septembre. Nous vous attendons en grand nombre ... pour que ce colloque puisse faire une différence dans la vie des personnes que nous représentons et de leur famille !

Plus de détail, visitez-le www.aqis-iqdi.qc.ca/colloque

POUR NOUS JOINDRE

**Association du Québec pour l'intégration sociale
Institut québécois de la déficience intellectuelle**
3958, rue Dandurand Montréal (Qc) H1X 1P7

Téléphone :

AQIS : 514 725-7245

IQDI : 514 725-2387

Télécopieur :

514 725-2796

Site Internet

www.aqis-iqdi.qc.ca
www.deficiencintellectuelle.qc.ca

Courriel général

info@aqis-iqdi.qc.ca

**Faites-nous part de vos idées, de vos projets,
de vos commentaires ou de vos suggestions.**

Édition

Marc Babin

Collaborateurs

Hélène Cardin, Danielle Chrétien,
Claude F. Leclair, Diane Milliard,
Susie Navert et Suzanne Pinard

Recherche d'image

Marc Babin

Révision

Hélène Cardin

Nouvelles acquisitions en prêt mai / juin 2008

Association pour le développement de la personne handicapée intellectuelle du Saguenay; Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement du Saguenay-Lac-Saint-Jean (2008). **Aide-mémoire des familles pour l'identification des besoins**. Chicoutimi : ADHIS, 97 p.

Cet aide-mémoire se veut un outil pour les parents qui reçoivent des services afin de les aider à identifier leurs besoins comme famille et à entreprendre les démarches adéquates, mais surtout appropriées à leurs besoins.

Association pour l'intégration sociale (région de Québec) (2008). **Guide sur la fiducie testamentaire pour le/la bénéficiaire recevant des allocations ou prestations du programme de solidarité sociale**. Québec : AISQ, 22 p.

Cet outil se veut une suite de *Planifiez l'avenir de votre fils/fille ayant une déficience intellectuelle* et a été produit afin d'outiller les parents qui souhaitent léguer des biens ou de l'argent, en toute sécurité et pour des fins bien précises, par la constitution d'une fiducie testamentaire au bénéfice d'une personne vivant avec une déficience intellectuelle.

Dubois, Sylvie (2008). **Mon carnet Accès Santé**. Montréal : Les Éditions de la collectivité, 45 p.

Ce carnet permet de réunir, si je le désire, les informations qui concernent ma santé et mes besoins.

Dubois, Sylvie (2008). **Son carnet Accès Santé**. Montréal : Les Éditions de la collectivité, 58 p.

Ce carnet permet de réunir, sur une base volontaire, des informations personnelles et confidentielles concernant la santé et les besoins de votre enfant.

Office des personnes handicapées du Québec (2008). **À par entière : pour un véritable exercice du droit à l'égalité : Proposition de politique pour accroître la participation sociale des personnes handicapées**. Drummondville : OPHQ, 85 p.

Ce document se veut complémentaire à la proposition de politique intitulée *À part entière : pour un véritable exercice du droit à l'égalité*. La première partie présente des éléments de contexte utiles à une bonne compréhension de l'origine, de la portée et du but de la proposition de politique alors que la deuxième partie porte sur l'état de la participation sociale des personnes handicapées au Québec.

Ordre des psychologues du Québec; Fédération québécoise des centres de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement; Association québécoise des psychologues scolaires (2007). **Lignes directrices pour l'évaluation du retard mental**. Montréal OPQ, 34 p.

Les lignes directrices suggèrent une démarche menant à identifier la présence d'un retard mental chez une personne. Après avoir précisé le sens des termes utilisés et exposé les considérations étiologiques nécessaires à la compréhension de la problématique, les différentes étapes du processus d'évaluation y sont décrites, de la demande initiale de services au rapport verbal ou écrit à compléter, tout comme sont commentées les qualités et compétences requises pour exercer cette activité.

Mansell, Jim; Knapp, Martin; Beadle-Brown, Julie; Beecham, Jeni (2007). **Deinstitutionalisation and community living - outcomes and costs : report of a European Study**. Canterbury : Tizard Centre, University of Kent, 2 volumes.

L'objectif de ce projet est de recueillir l'information disponible sur le nombre de personnes handicapées vivant dans des institutions dans 28 pays européens et d'identifier des stratégies pour remplacer ces institutions par des services communautaires en mettant l'accent sur l'aspect économique de la transition.

Ruel, Julie; Moreau, André C.; Bourdeau, Lise; Lehoux, Nathalie (2008). **Carte routière vers le préscolaire : guide pour soutenir une transition de qualité des enfants ayant des besoins particuliers**. Gatineau : GRCIP, Université du Québec en Outaouais, 360 p.

L'objectif de ce guide est de favoriser la mise en place d'une démarche planifiée et concertée de la transition afin de faciliter la première rentrée scolaire des enfants ayant des besoins particuliers. Il regroupe plusieurs stratégies qui serviront de guide aux personnes qui veulent s'assurer du déroulement harmonieux de cette période de transition.

BABILLARD

Les Roses APICO

Martine Mongrain et Marie-Claude Bernier toutes deux originaires du Témiscamingue et habitant l'Outaouais depuis plusieurs années, réunissent leur dynamisme, générosité et détermination pour vivre une aventure intense et enrichissante. Martine Mongrain et Marie-Claude Bernier participeront au très célèbre Rallye Trophée Roses des Sables www.trophee-roses-des-sables.com qui se tiendra du 8 au 18 octobre 2009 dans le désert du Maroc.

En plus de participer à une cause humanitaire au Maroc, Martine Mongrain et Marie-Claude Bernier se sont ralliées à l'Association pour l'intégration communautaire de l'Outaouais, l'APICO www.apico.ca. L'APICO est un organisme à but non lucratif qui offre des services à des personnes présentant une déficience intellectuelle, et qui oeuvre également à la promotion et à la défense des droits de ces personnes depuis maintenant 50 ans par le biais, entre autres, d'activités sociales, d'apprentissage et de répit. L'organisme travaille à l'heure actuelle à un projet d'envergure : une « Maison répit-dépannage ». Tout au long de l'aventure, les ROSES APICO tenteront de récolter un montant d'argent qu'elles offriront à l'APICO.

La générosité de la population de l'Outaouais sera donc sollicitée au cours de la prochaine année, alors que les ROSES APICO organiseront différentes activités un peu partout dans la région. Vos dons les aideront à financer le voyage et à amasser de l'argent pour l'APICO.

Départ d'une collaboratrice engagée

C'est avec un pincement au cœur que nous avons appris le départ, à la fin de l'été, de madame Chloé Serradori, directrice générale de la Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN) depuis une dizaine d'années.

Le milieu associatif perd une alliée de marque qui a mis temps, énergies et surtout compétences au profit de la défense des droits des personnes ayant des limitations fonctionnelles.

L'AQIS, qui a apprécié sa collaboration, la remercie chaleureusement pour son implication et tient à saluer la générosité, l'honnêteté et la grande intégrité dont elle a toujours fait preuve. Nous lui souhaitons grand succès et bonheur dans cette nouvelle tranche de vie qu'elle entreprendra!

Au revoir Chloé!

Dernière heure ! Nomination à la COPHAN

Au moment d'envoyer ce bulletin, nous apprenons la nomination de monsieur Richard Lavigne au poste de directeur général de la COPHAN, en remplacement de Chloé Serradori.

Toutes nos félicitations à Richard (celui là même qui a coordonné les travaux de « À part... égale » pour les quatre regroupements nationaux). Notre collaboration lui est acquise.

Pas de rupture de services pour les usagers des CRDI

« Les CRDITED doivent continuer à offrir les services aux personnes qu'ils desservent, et ce, malgré l'actualisation de l'offre de services spécialisés tant et aussi longtemps que les partenaires en place, tels que les organismes communautaires et les CSSS, puissent jouer leur rôle auprès de la clientèle. »

C'est l'engagement qu'ont pris les membres du conseil d'administration de la Fédération québécoise des centres de réadaptation en déficience intellectuelle, ainsi que la table des directeurs généraux, suite à une lettre que le président de l'AQIS, monsieur Jean-François Martin, a envoyé au président de la FQCRDI, monsieur Jean-Marie Bouchard pour rendre compte des récriminations qui lui ont été transmises à cet égard lors de la rencontre des présidentEs de l'AQIS. En effet, il semble que dans la transition des services, il y aurait confusion des rôles qui se traduisent en coupures de services.

Les parents et les proches sont invités à communiquer directement avec la direction générale des établissements si jamais il y avait une insatisfaction à cet égard et de nous en informer.

Décès d'un jeune autiste en contention dans une couverture proprioceptive.

L'AQIS est triste et en colère! Triste parce qu'un jeune élève autiste en bonne santé est décédé dans sa classe dans son école spécialisée. En colère parce qu'il est mort asphyxié alors qu'il était en contention, à cause de ce moyen de contention. En colère parce que ce décès aurait pu être évité. En colère parce que l'AQIS avait dénoncé auprès du ministère de l'Éducation, en 2005, l'utilisation abusive de moyens de contention dans les écoles, notamment la mauvaise utilisation cette couverture proprioceptive. En colère parce que rien n'a été fait pour empêcher cette école de mettre en péril la vie de ces jeunes élèves.

Subventions disponibles pour la conciliation travail-famille

Nous vous rappelons que vous avez jusqu'au 1er octobre 2008 pour présenter un projet dans le cadre du **programme de soutien aux projets issus de la communauté** en matière de conciliation travail-famille.

Pour en savoir plus, consulter le site Web du ministère de la Famille et des Aînés à <http://www.mfa.gouv.qc.ca/travailfamille/programme/>

Carte routière vers le préscolaire : Guide pour soutenir une transition de qualité des enfants ayant des besoins particuliers

C'est le 1^{er} mai dernier, en Outaouais, qu'a eu lieu le lancement d'un livre électronique (cédérom) intitulé Carte routière vers le préscolaire : Guide pour soutenir une transition de qualité des enfants ayant des besoins particuliers. Ce guide est également disponible sur Internet.

La Carte routière vers le préscolaire est un répertoire de stratégies destinées aux personnes qui entourent les enfants ayant des besoins particuliers lors de leur première rentrée scolaire :

- les parents,
- les services de garde préscolaires,
- les services de santé et de services sociaux,
- les milieux scolaires qui accueillent l'enfant.

La Carte routière vers le préscolaire incite ces personnes à planifier ensemble cette transition afin de favoriser la continuité éducative, une meilleure préparation du milieu qui accueille et la poursuite du développement de l'enfant. Elle comprend plusieurs volets et foisonne d'outils de toutes sortes.

Pour plus d'information, voir le site Internet de l'Université du Québec en Outaouais à <http://w3.uqo.ca/transition>

Deux membres de l'AQIS deviennent lauréats des Prix À part entière décernés par l'OPHQ

Parmi les lauréats du nouveau Prix À part entière de l'Office des personnes handicapées du Québec, figurent deux membres de l'AQIS qui se sont illustrés dans leur région respective.

Ainsi, dans la région de la Côte-Nord-Nord-Du-Québec, l'hommage revient à **L'Espoir de Shelna**, alors que dans la région de l'Outaouais, l'hommage revient à **l'Association pour l'intégration communautaire de l'Outaouais (APICO)**.

Le Prix À part entière est destiné à rendre hommage aux personnes ou organismes dont les interventions contribuent à

accroître la participation sociale des personnes handicapées et de leur famille dans les différentes régions et à l'échelle nationale. En attribuant ces prix, l'OPHQ souhaite que les réalisations méritoires deviennent sources d'inspiration et d'émulation vers une société de plus en plus inclusive.

Toutes nos félicitations aux deux lauréats et surtout aux personnes qui se sont impliquées et dévouées pour faire en sorte que ces organismes se démarquent.

Les CAVACS

(Source : Services Québec - Bulletin de mai 2008)

La Loi sur l'aide aux victimes d'actes criminels a 20 ans

L'année 2008 marque le vingtième anniversaire de la Loi sur l'aide aux victimes d'actes criminels, qui a permis la création du réseau des CAVAC.



Qu'est-ce qu'un CAVAC? Un Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC) est un organisme communautaire qui offre des services pour venir en aide aux victimes d'actes criminels, que ce soit lors d'un cambriolage, d'un acte de destruction de biens personnels, d'un vol avec violence, d'une agression contre la personne, d'un meurtre, etc.

Les services offerts par les CAVAC sont les suivants :

- consultation téléphonique;
- accueil, réconfort et soutien moral;
- soutien et accompagnement de la victime dans ses démarches auprès des organismes privés et publics;
- information de base sur le processus judiciaire, les droits et recours des victimes d'actes criminels;
- orientation vers les ressources juridiques, médicales, sociales et communautaires appropriées.

Ces services sont offerts à toute personne qui, à l'occasion d'un acte criminel, a subi une atteinte à son intégrité physique ou psychologique ou une perte matérielle, que l'auteur de l'acte criminel soit ou non identifié, arrêté, poursuivi ou reconnu coupable.

Les proches et les personnes à charge sont également considérés comme des victimes.

Sites Internet : www.cavac.qc.ca et www.justice.gouv.qc.ca

Prestation pour enfant handicapé (PEH)

Par Susie Navert

La prestation pour enfant (PEH) est un montant non imposable, provenant du gouvernement fédéral, pouvant atteindre 199.58 \$ par mois qui est destinée aux familles à revenu faible ou moyen qui subviennent aux besoins d'un enfant de moins de 18 ans ayant une déficience grave et prolongée des fonctions mentales ou physiques.

Pour en bénéficier, il faut d'abord que les familles soient admissibles à la prestation fiscale canadienne pour enfants (PFCE). Ensuite, leur enfant doit avoir droit au montant pour personnes handicapées, aussi appelé crédit d'impôt pour personnes handicapées.

Il faut donc que toutes ces conditions soient réunies pour bénéficier de la PEH, soit l'enfant a moins de 18 ans, la famille a un revenu faible à moyen, elle est admissible à la PFCE et l'enfant a droit au crédit d'impôt pour personnes handicapées.

Pour toute information sur la PEH, rendez-vous sur le site du ministère de l'Agence du revenu du Canada à l'adresse <http://www.cra-arc.gc.ca/benefits/disability-f.html> ou composez le 1 800 959-7383

Les PROCHEs AIDANTS, C'EST SEULEMENT POUR LES AÎNÉS ???

La ministre responsable des Aînés a déposé à l'Assemblée nationale, le 17 juin dernier, le Projet de loi n° 83, *Loi instituant le fonds de soutien aux proches aidants*.

« Ce projet de loi prévoit la création du fonds de soutien aux proches aidants. Ce fonds vise à soutenir les proches aidants qui fournissent, sans rémunération, des soins et du soutien régulier à des personnes aînées (note : c'est nous qui soulignons) ayant une incapacité significative ou persistante susceptible de compromettre leur maintien à domicile.

Le fonds sera affecté au financement d'activités, de projets et d'initiatives visant à favoriser, pour le bénéfice des proches aidants, notamment l'augmentation, la diversification et la fourniture de services de répit, la fourniture de services d'accompagnement et de support individuel, communautaire ou social et le soutien efficace et continu des personnes ou des communautés locales oeuvrant auprès d'eux. Il sera également affecté au financement d'activités, de projets et d'initiatives visant à favoriser la fourniture de services de formation et d'apprentissage, ainsi que le soutien à l'innovation de même qu'à l'acquisition et au transfert de connaissances en ces matières.

Le projet de loi prévoit également les mesures encadrant la constitution et la gestion de ce fonds. »

En lisant ce projet de loi, on constate que le ministre du Revenu versera 15 000 000 \$ par année, provenant d'une partie de l'impôt sur le tabac. Ce fonds sera administré par le ministre responsable des Aînés.

Voilà un projet intéressant MAIS QUI SEMBLE OCCULTER COMPLÈTEMENT LES PROCHEs AIDANTS DES PERSONNES QUI ONT DES LIMITATIONS FONCTIONNELLES.

Bien sûr, les gens qui soutiennent leurs aînés les quelques années que ceux-ci sont en perte d'autonomie ont besoin de support. Mais qu'en est-il de ceux et celles qui **DOIVENT SOUTENIR LEUR VIE DURANT** leur enfant ou leur frère/sœur ? N'ont-ils pas droit à être soutenus ? Ne sont-ils pas eux-mêmes proches aidants ?

Lors de la présentation du Projet de loi, en réponse à une question de l'opposition à savoir si des consultations sont prévues compte tenu de l'importance de ce projet de loi, le leader du gouvernement a répondu qu'ils n'étaient pas fermés à l'idée.

Nous vous suggérons d'appeler votre député et de lui mentionner que vous aussi vous êtes un proche aidant et que vous souhaitez que ce projet de loi soit élargi à l'ensemble des proches aidants, notamment ceux qui soutiennent une personne ayant une déficience intellectuelle.

Vous voulez partager un bon coup, une réalisation dont vous êtes fiers, faites-nous en part!

